

Conseil Municipal du 18 décembre 2020

Subvention aux associations 2021

Monsieur le Maire,

Vous n'ignorez pas que les associations culturelles et sportives sont fortement impactées par la crise sanitaire, certaines ne s'en remettront pas.

Ces associations font vivre la ville, la dynamisent, l'ouvrent sur l'extérieur, et surtout, elles créent du lien. Nous ne pouvons pas nier l'importance de leur rôle dans cette période de confinement qui engendre morosité et repli sur soi.

Elles sont le cœur battant de notre commune.

Dans ce contexte, le rôle d'une municipalité est de soutenir ces structures. Or, avec 35 % de baisse de subventions, vous leur donnez le coup de grâce.

Nous vous avons alertés lors du débat sur les orientations budgétaires. Les difficultés financières de la ville n'ont pas à se répercuter sur les associations, qui au contraire, doivent être sanctuarisées.

L'Etat a d'ailleurs rédigé une circulaire dans ce sens, le 6 mai 2020.

Par ailleurs, la CCPA a débloqué des fonds spécifiques afin de soutenir les associations.

Vivons notre Ville ne cautionnera pas cette décision et nous réitérons notre désaccord total. Nous voterons contre cette délibération.